

**OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
CASTRES - MAZAMET – 15 RUE AMIRAL GALIBER - 81104 CASTRES Cedex**

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 5 février 2024

Délibérations de : 1 à 9
Présents : 15
Pouvoirs : 3
Votants : 18

Etaient présents :

Mesdames Baya ALGAY, Brigitte LAQUAIS, Viviane DUPUY, Claudine HAUSER, Nadezda BONNIEU, Catherine MOSKALYK, Tatiana COFFIE, Madame Jeanine CAYSSEL.

Messieurs Pascal BUGIS, Xavier BORIES, Rinaldo PUGLISI, Christophe SENTOLL, Monsieur Vincent COLOM, Monsieur Christian NOCAUDIE, Monsieur Daniel LACOMBE.

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Madame Catherine FARRENQ à Monsieur Xavier BORIES,
Madame Flavie ROUANET à Monsieur Christophe SENTOLL,
Madame Angéline BLANC à Monsieur Daniel LACOMBE.

Étaient excusés :

Madame Geneviève AMEN,
Monsieur Stéphane AYMARD,
Madame Janine BARENS.

Etaient absents :

Monsieur Serge SERIEYS,
Monsieur Bernard AUDOURENC.

Participaient également à la séance :

Madame Florence SANS, Directeur général
Madame Louise DE SENA, Secrétariat de Direction
Monsieur Frédéric MARC, Réhabilitation
Madame Stéphanie BENOIT, Comptabilité
Madame Sonia BAEZ, représentant le Comité d'Entreprise
Madame AUCHENE (DDT), représentant Monsieur le Préfet

REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2024

Application agréée E-legalite.com

3. CESSION BAIL EMPHYTEOTIQUE – 18 RUE SABATERIE

Par acte du 19 juin 1980, la Ville de Castres a donné à bail emphytéotique, à l'Office, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter du 1^{er} janvier 1980 pour finir le 31 décembre 2078, trois immeubles contiguës, situés à Castres 14, 16 et 18 rue Sabaterie, cadastrés section AB n° 342, 10 et 340.

Ces immeubles à usage mixte sont composés d'habitations aux étages et de deux commerces en rez-de-chaussée.

Le Conseil d'administration de l'Office a par délibération du 10/07/1981 décidé à l'unanimité la cession du local du 14 Rue Sabaterie pour la durée restante à courir à l'époque et pour 160 000 francs.

Monsieur Thierry OUEILLE, aujourd'hui emphytéote de ce local souhaite acquérir le local situé au 18 rue Sabaterie.

Conformément à la législation en vigueur en matière de cession de droits réels immobiliers, applicable aux Offices Publics de l'Habitat, l'Office a sollicité l'avis des Domaines le 14 mars 2023.

La valeur de ce bail emphytéotique a été estimée par le service des Domaines à 17.550 euros assortie d'une marge d'appréciation de 15%.

Monsieur Thierry OUEILLE a formulé une proposition correspondant à 15.834 euros HT. Cette vente étant soumise à un taux de TVA à 20%, le prix TTC serait donc de 19.000 euros.

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'autoriser la cession du bail emphytéotique pour le local commercial à Monsieur Thierry OUIELLE pour un montant de 15.834 euros HT, soit 19.000 euros TTC,
- Et d'autoriser le Directeur général à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier en vertu de la délibération du 18 décembre 2013.

.....

Monsieur Thierry OUEILLE ayant fait part de sa volonté de ne plus acquérir le local situé au 18 rue Sabaterie, la délibération est retirée.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à CASTRES, le 5 février 2024.


Le Président,
Pascal BUGIS



REÇU EN PREFECTURE

le 15/02/2024

Application agréée E-legalite.com